

Catégorie

Voit. de tour.

Marque

BUICK

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Serie 40 Special

Modèle 43 Dynaflow

Bordereau-type

N° 493

Moyens de reconnaissance du type Désignation du modèle frappée sur plaquette du constructeur
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite, latéralement sur longeron, vers fixation pare-chocs
 N° de moteur frappé A droite, sur bloc-cylindres, vers le distributeur d'allumage
 Constructeur du châssis G.M.C., Buick Motor Division, FLINT 2 (Michigan) U.S.A.
 Constructeur du moteur G.M.C., Buick Motor Division, FLINT 2 (Michigan) U.S.A.

MOTEUR

Marque et type BUICK Fireball
 Genre En ligne, s. en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 8 Temps 4
 Alésage 78,578 mm.
 Course 104,77 mm.
 C.V.-Impôt 20,700
 Cylindrée totale 4'064 cm³
 C.V. frein 123,7
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur les 4 roues
 2. Frein Arrêt : Mécanique, par pédale
 à gauche, sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant Convertisseur hydraulique
 Vit. en 1^{re} vit. en prise au 2^e rapports

CARROSSERIE

Constructeur Buick Motor Div.
 Genre/Forme Limousine
 Nombre de portes 4
 Nombre de places ass. Total 5-6
 Avant 2-3 Milleu — Arrière 3
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière
 Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	999 kg.	770 kg.	1'769 kg.
Charge utile	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	kg.
Pneumatiques: Dimension	7.60 - 15	6 Ply	simples /
Capacité de charge (par pneu 650 kg.)	1'300 kg.	1'300 kg.	

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque DISPOSITIFS GALAY ou autres 1) Syst. anti-éblouissant Bilux (Interr. au pied)

Feux de position 2/ noyés dans pare-chocs : 2) Feux rouges 2/ combinés ampoule 10 watts

Feux stop 2/ combinés ampoule 15 watts

Indicateurs de direction : Syst. 4/ feux clignotants

Avertisseur 1/ électrique (double)

Essui-glace 2/ à dépression

Emplacement : AV = sous les phares
AR = séparés, au-dessus des feux stop

Eclairage du N° de contr. 1/ au centre

DIMENSIONS

Voie { avant 1'480 mm

arrière 1'570 mm

Largueur hors-tout AV. 2'000 AR. 2'020 mm

Empattement 3'100 mm

Longueur hors-tout 5'185 mm

Hauteur (non chargé) 1'630 mm

Garde au sol 200 mm

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de braquage ext. gauche 12,70 m.

Diamètre de braquage ext. droite 12,70 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largueur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

1) sont montés en Suisse par l'importateur

2) Feux de position à 460 mm. du bord extérieur du véhicule.

3) 2 lampes arrière, noyées dans le pare-choc et accouplées avec la marche arrière

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sol. RB)

Finir le capot : Arrondir les pointes avant et arrière.

Lieu et date de l'expertise-type

Bième, le 1.11.1949